

CAST

Association Centre d'Accueil et de Soins pour les Toxicomanes

REIMS ET EPERNAY



Ce rapport est le reflet quantitatif et qualitatif de l'activité de l'association CAST au cours de l'année 2022. Un grand MERCI aux différents rédacteurs qui ont participé à son élaboration.

- **Béregère MALDAGUE** pour le pôle ambulatoire
- **Dominique PICART** pour le pôle hébergement
- **Manuel MORETON** pour l'atelier journal au CTR
- **Sylvie JERONNE** pour l'activité au MARS
- **Nathalie HONORE** pour le Point Ecoute Jeunes
- **Marie France BOCQUET** pour le CAFDEM



SOMMAIRE

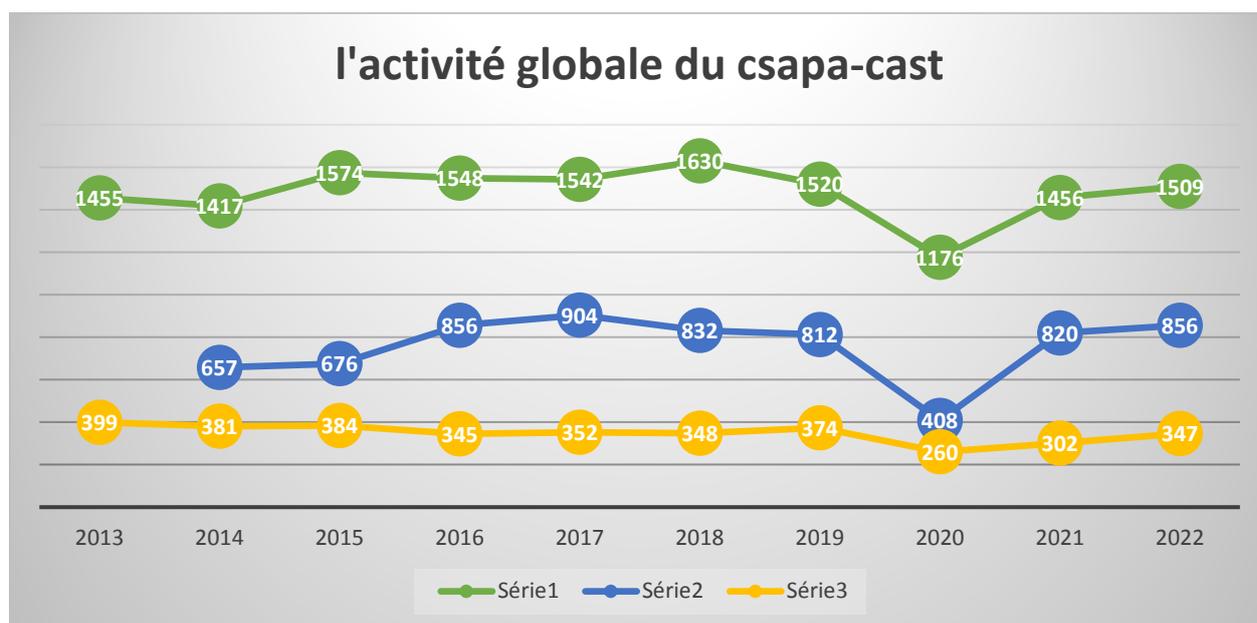
| | |
|--|----------------|
| Introduction..... | page 5 |
| L'activité globale 2022..... | page 6 |
| | |
| I. Le pôle Hébergement..... | page 10 |
| | |
| L'activité de la commission d'admission..... | page 10 |
| Les demandes en placement extérieur..... | page 12 |
| Le Centre Thérapeutique Résidentiel (CTR)..... | page 14 |
| Focus_: L'atelier journal au CTR..... | page 15 |
| Les Appartements Thérapeutiques..... | page 19 |
| L'unité Justice..... | page 20 |
| Partenariat et Réseau..... | page 22 |
| | |
| II. Le pôle ambulatoire..... | page 25 |
| | |
| L'antenne d'Epernay (appelée Centre d'Accueil d'Epernay)..... | page 25 |
| Le Centre d'Accueil et de Soins - Reims..... | page 28 |
| L'antenne de Sézanne..... | page 32 |
| Les UDTS..... | page 33 |
| La plateforme commune avec Addictions France 51..... | page 33 |
| | |
| III. Annexes | |
| | |
| Annexe1 : Dynamique de l'accompagnement et du projet personnalisé au CTR..... | page 35 |
| Annexe 2 : Article paru dans le journal « le casting de l'info », édition de novembre 2022.. | page 36 |
| Annexe 3 : Article du journal L'Union du 18/10/2022 concernant le CBD..... | page 38 |

Introduction

Par S. JACQUES, directeur

Après plusieurs années compliquées dues principalement à la pandémie de COVID et toutes ses conséquences sur les patients, les salariés et l'organisation de l'association, cette année 2022 a été beaucoup plus apaisée. Le CSAPA-CAST a poursuivi son évolution et surtout a vu son activité croître de nouveau. Le « profil » des patients évolue également considérablement. Les jeunes de moins de 25 ans sont de plus en plus nombreux à être accompagnés par l'association. Les modes de consommation et les produits utilisés sont différents, l'équipe doit s'adapter et se former en conséquence afin d'apporter des réponses les mieux adaptées. Les usagers du CSAPA ont de plus en plus de comorbidités psychiatriques et leur situation sociale se dégrade également. Nous devons agir en conséquence, travailler de manière plus importante en partenariat avec les différents acteurs locaux, régionaux et nationaux comme par exemple la CPAM, la CAF ou bien encore les bailleurs sociaux. Notre spécificité pluridisciplinaire prend ici tout son sens et sa nécessité dans une société complexe et parfois très anxiogène pour les patients accompagnés par notre établissement. Plusieurs difficultés sont apparues ou se poursuivent en 2022 comme la survenue de listes d'attente pour le CTR ou le centre ambulatoire de Reims. Nous atteignons une certaine limite car les moyens humains ne sont pas extensibles et notre budget constant ne nous permet pas de répondre à la demande croissante et de plus en plus complexe. Par ailleurs nous manquons cruellement de médecins et nous alertons depuis plusieurs années déjà sur ce sujet les autorités mais force est de constater que les solutions dans ce domaine ne se bousculent pas et que la situation ne devrait pas s'améliorer dans les prochaines années. C'est ici une question de survie pour le CSAPA car sans médecin, il ne pourrait pas fonctionner. Nous solliciterons encore et encore notre autorité de tutelle afin de trouver avec elle des solutions viables mais pourquoi pas également expérimentales. Enfin les contraintes économiques nous ont obligés à revoir partiellement notre copie concernant le projet immobilier et nous attendons aujourd'hui le feu vert de l'ARS pour enfin débiter les travaux indispensables pour accueillir les usagers et les salariés dans de bonnes conditions.

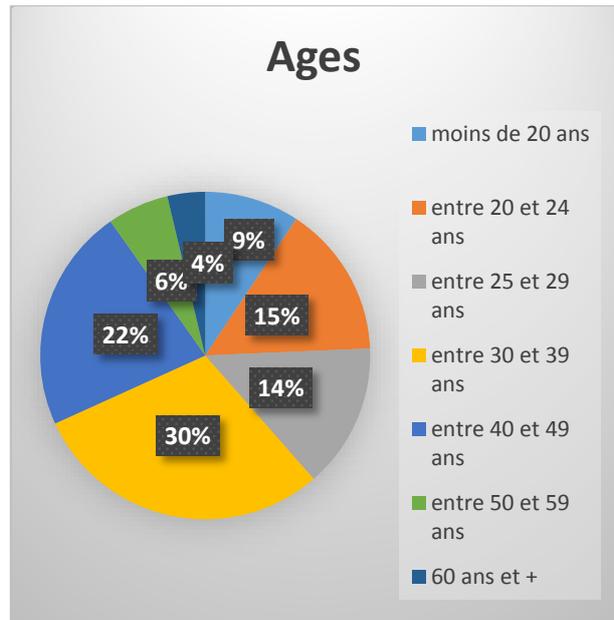
L'activité globale 2022



Série 1 : nombre de patients accueillis, *série 2* : nombre de nouveaux patients, *série 3* : file active mensuelle

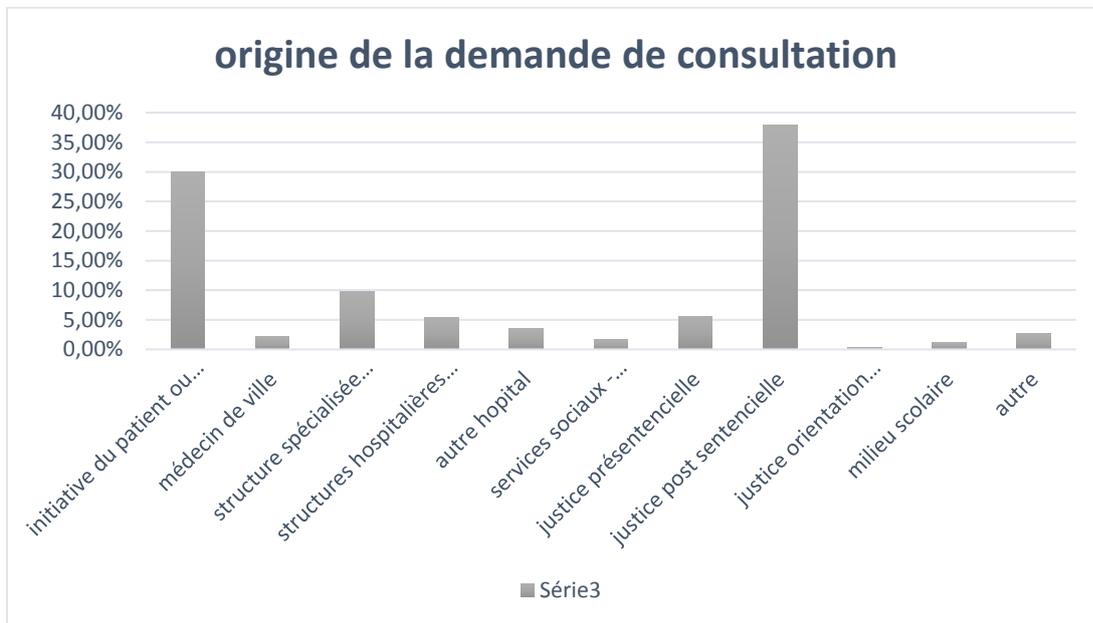
L'activité du CSAPA est en augmentation en 2022 dans quasiment tous les services de l'association. Des listes d'attente ont été nombreuses cette année, notamment en ambulatoire à Reims et en hébergement au CTR. Nous noterons encore cette année une forte augmentation de l'activité à Epernay ainsi que dans les deux maisons d'arrêt. Enfin la plateforme commune avec Addiction France mise en place en 2009 dans le cadre de la mission généraliste des CSAPA s'est terminée au 31/12/2022 d'un commun accord car les deux CSAPA vont devenir généralistes très prochainement. De fait l'activité de ce service sera donc nulle en 2023.

Les patients accueillis :



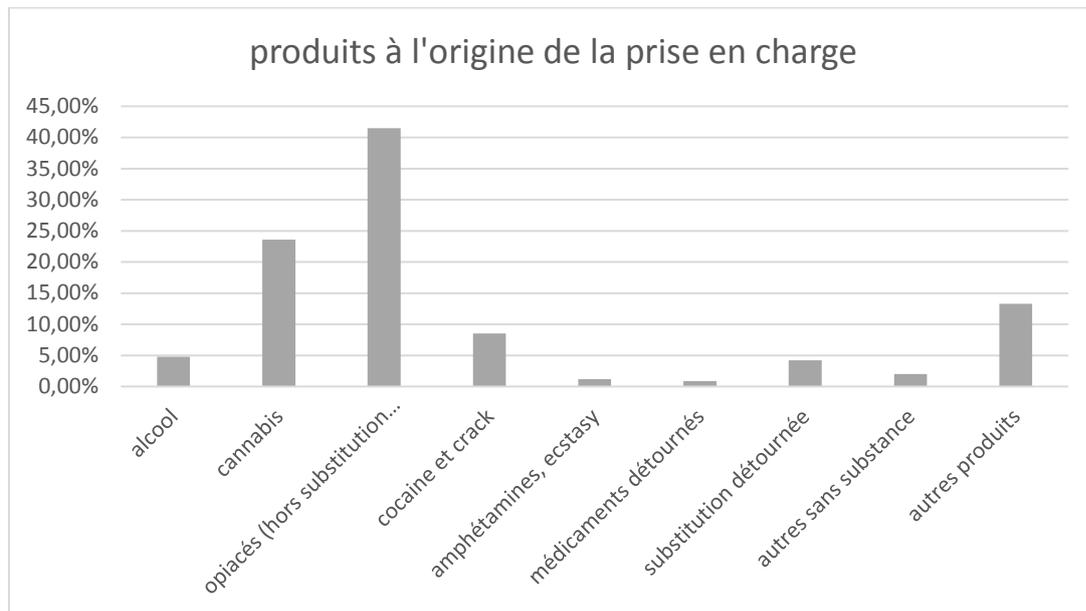
Comme l’an passé la répartition des âges et du genre est quasiment la même d’une année sur l’autre, nous noterons toutefois une nouvelle augmentation de la part des patients de moins de 20 ans.

Ce chiffre (9%) devient très important alors qu’il était anecdotique avant 2018 (- de 2%).



La demande de soin reste très majoritairement soit à l’initiative du patient soit par le biais de la justice (obligation de soin ou placement extérieur). Nous constatons cette année une

augmentation des accompagnements en justice post-sentencielle essentiellement dus à l'activité de plus en plus soutenue en maisons d'arrêt et à nos liens très étroits avec le SPIP et les JAP.



Ce tableau suit la même tendance que les années précédentes. Les habitudes de consommation évoluent depuis plusieurs années et montrent ainsi une diminution des Opiacés (toujours toutefois fortement consommés) et du cannabis, une stagnation des consommateurs d'alcool, de cocaïne et de crack, et une forte augmentation des consommations des produits de synthèse (autres produits dans le tableau) comme les cannabinoïdes de synthèse ou le chemsex qui deviennent le troisième produit à l'origine de la prise en charge au CSAPA-CAST.

L'équipe du CSAPA :

Après une année 2021 plutôt mouvementée en ressources humaines, l'année 2022 a été beaucoup plus calme. Cependant, en lien avec les élus du CSE, nous avons poursuivi le travail autour des risques psycho-sociaux (RPS) et de la qualité de vie au travail. En effet le questionnaire a été « dépouillé » afin d'alimenter le DUERP 2023 et agir sur un certain nombre de thématiques comme les rapports sociaux, l'exigence émotionnelle et toutes les formes de harcèlement (prévention).

Contrairement à d'autres structures nous n'avons pas trop de difficultés de recrutement dans les différents métiers qui composent le CSAPA, sauf pour les médecins. En effet il nous manque plusieurs heures « médecins » par semaine pour répondre au mieux aux besoins grandissants des patients. Nous avons été obligé en 2022 et pour la première fois depuis de nombreuses

années d'ouvrir une liste d'attente en ambulatoire pour les consultations médicales. Pourtant nous ne ménages pas nos efforts pour recruter mais nous sommes très clairement dans une problématique structurelle. Nous avons réussi malgré tout à recruter sur un petit temps mais plus que nécessaire (3h/ semaine) le docteur Alban HUET, psychiatre addictologue, pour le CTR.

Nous pensons toutefois qu'il faudrait que des infirmiers en pratique avancée (IPA) puissent délivrer des TSO (sous couvert d'un médecin et dans des conditions règlementaires strictes) afin de libérer du temps médical et ainsi fluidifier les consultations en CSAPA. C'est une question de survie pour nos établissements mais également de santé publique. Nous travaillons cette question depuis de longs mois avec l'ARS ainsi que Grand Est Addiction mais sans résultat pour le moment. **Le CSAPA-CAST est prêt à expérimenter un dispositif allant dans ce sens.**

Le projet immobilier :

L'association a reçu en septembre 2022 de la part de l'ARS l'accord pour engager le projet immobilier (relocalisation du CTR et du CA de Reims dans deux établissements neufs) à hauteur de 4 millions d'euros.

Malheureusement l'environnement social et économique a tout remis en cause. En effet le coût de ce projet dû à l'inflation et à la remontée des taux d'emprunt a été ré-estimé à 5 millions d'euros. Impossible dans ces conditions de le mener à bien. Nous avons alors retravaillé un nouveau projet et un nouveau plan de financement qui sont encore à l'étude par l'ARS en ce début d'année 2023 (relocalisation du CTR mais abandon du projet de relocalisation du CA et des appartements d'autonomisation).

Action « Juin sans joint » :

L'équipe du centre ambulatoire d'Eprenay en lien avec ses nombreux partenaires locaux a organisé en juin 2022 une action intitulée « Juin sans joint ». L'idée, pour cette première année, était de réunir plusieurs professionnels afin d'organiser une conférence autour des nouvelles drogues de synthèse, un fléau sur le territoire sparnacien. Cette action a été un très grand succès puisqu'elle a rassemblé plus de 20 partenaires et nous avons dû organiser deux conférences (environ 80 personnes présentes). L'équipe prévoit en 2023 d'organiser un mois de « juin sans joint » encore plus important.

LE PÔLE HEBERGEMENT

SERVICES COMPOSANT LE PÔLE HEBERGEMENT : CAPACITE D'ACCUEIL

Centre Thérapeutique Résidentiel (CTR) : 10 places

Appartement Thérapeutique (AT) : 5 places

Appartement Thérapeutique Transitoire (ATT) : 1 place

Appartement Thérapeutique Familial (ATF) : 1 place

Dans le cadre d'une convention partenariale avec le SPIP de la Marne, le pôle hébergement dispose de places pour les patients sous-main de justice en placement extérieur, dans le cadre d'un aménagement de peine :

- 2 places au CTR
- 3 places en AT

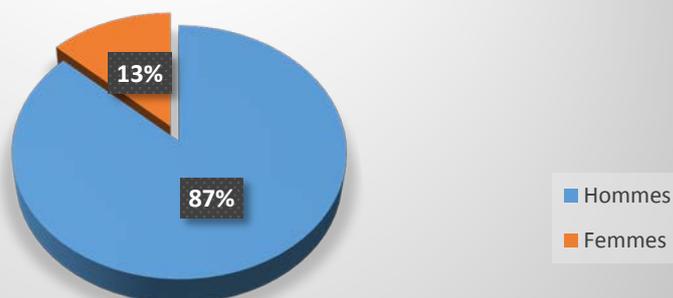
En outre, il est à noter le retour d'un temps partiel de médecin psychiatre addictologue depuis juin 2022. L'absence d'un médecin sur le pôle hébergement depuis octobre 2021 a défavorisé l'amélioration de l'accompagnement et a freiné l'admission de patients aux situations complexes.

L'ACTIVITE DE LA COMMISSION D'ADMISSION

Le retour d'un médecin psychiatre addictologue au sein du CTR permet à la commission d'admission (interne à l'association) d'élargir l'accompagnement de patient aux problématiques hétérogènes et complexes par exemple : chemsex, comorbidités psychiatriques,

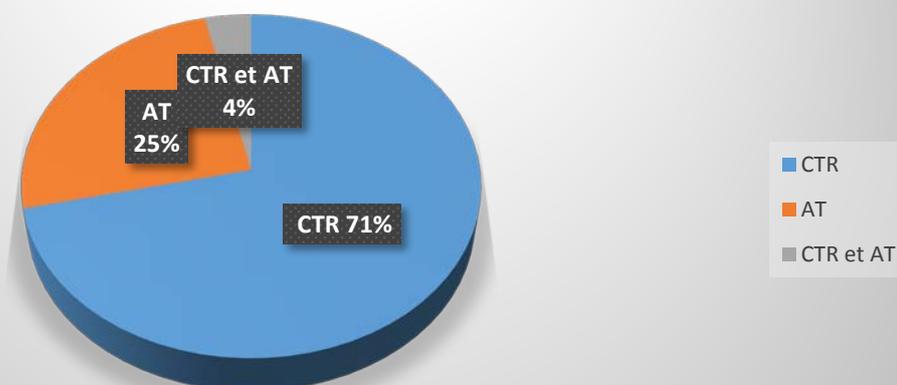
...

Répartition des demandes hommes et femmes en 2022



En 2022, la commission d'admission a étudié **84 demandes** au total. Pour une répartition des demandes majoritairement faites par des hommes à hauteur de 73 pour 11 faites par des femmes.

Répartition des demandes entre CTR et AT

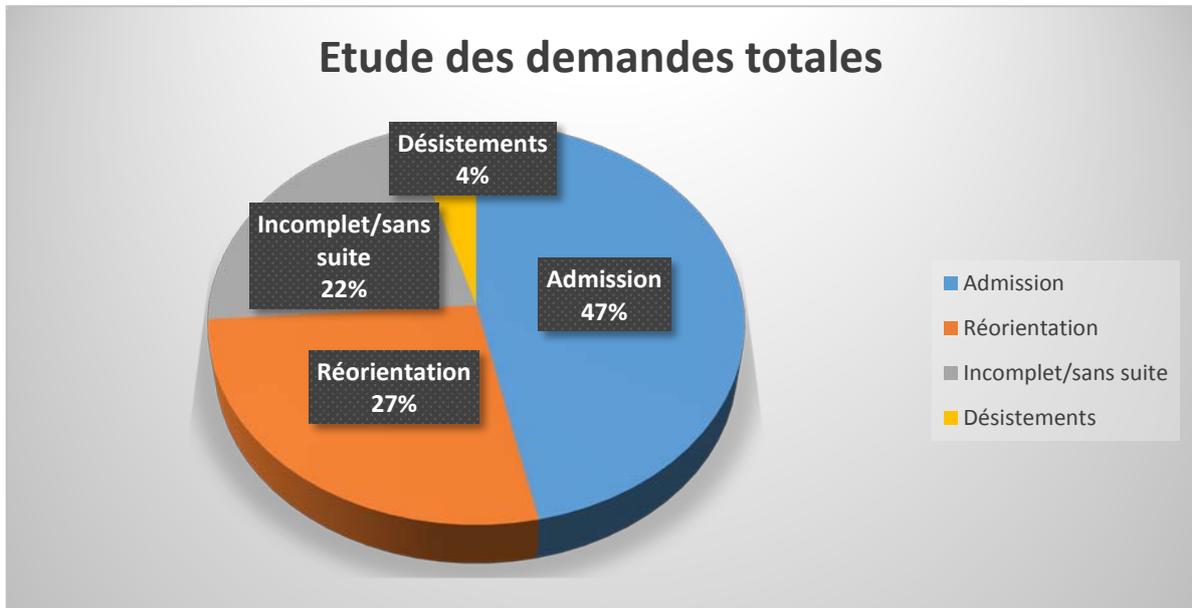


Il est à noter que les demandes en CTR sont en plus grand nombre en 2022. Une augmentation de 10 % par rapport à l'année 2021.

Ces données sont un indicateur d'une complexité des situations des patients. En effet, la temporalité de la co-construction du projet personnalisé avec le patient est variable.

En outre, nous observons que notre dispositif de soins est pertinent pour des patients pouvant être proches de l'insertion professionnelle.

Le CSAPA CAST fait partie du réseau HETAGE. Le pôle Hébergement a reçu 7 demandes d'admission, auxquelles la commission d'admission a émis un avis favorable pour seulement l'une d'entre elles.



LES DEMANDES EN PLACEMENT EXTERIEUR

Le nombre de demandes en placement extérieur venant d'autres départements augmente depuis la fin de l'année 2022. En effet, nous avons reçu 5 demandes sur ces trois derniers mois de l'année. Les Juges d'Application des Peines semblent expliquer ce phénomène par la mise en place en janvier 2023 du décret de la libération sous contrainte de plein droit.

Ainsi, la commission d'admission a dû mobiliser du temps et de l'énergie supplémentaire pour déterminer la faisabilité des projets PE.

En outre, la commission a émis un avis défavorable. La professionnelle intervenant au MARS a réorienté la demande auprès de cette association démontrant ainsi que le partenariat entre ces deux structures fonctionne bien. En outre, il est à noter qu'un patient-détenu s'est désisté.

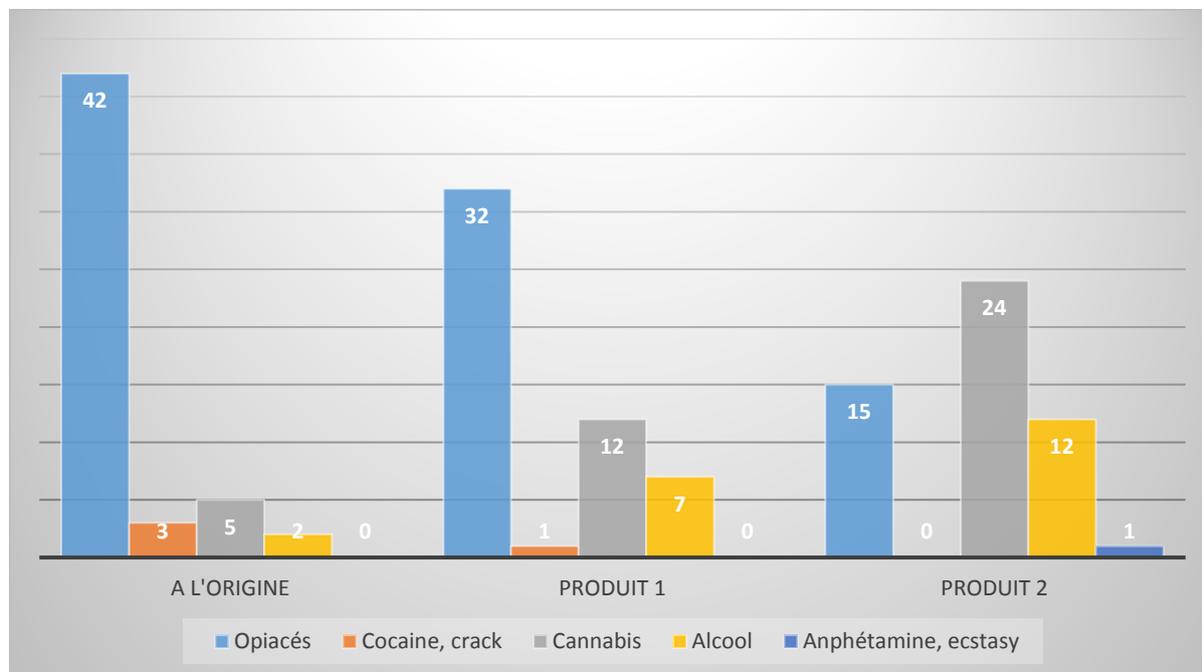
Pour conclure, suite à plusieurs situations du dernier semestre, le médecin psychiatre et le chef de service ont défini les contours d'un parcours de soins offrant une continuité : Cure => SSRA => CTR

Perspectives 2023 :

- Ajuster l'organisation et la constitution de la commission d'admission pour améliorer la réactivité de la prise de décision

- Améliorer le dossier d'admission

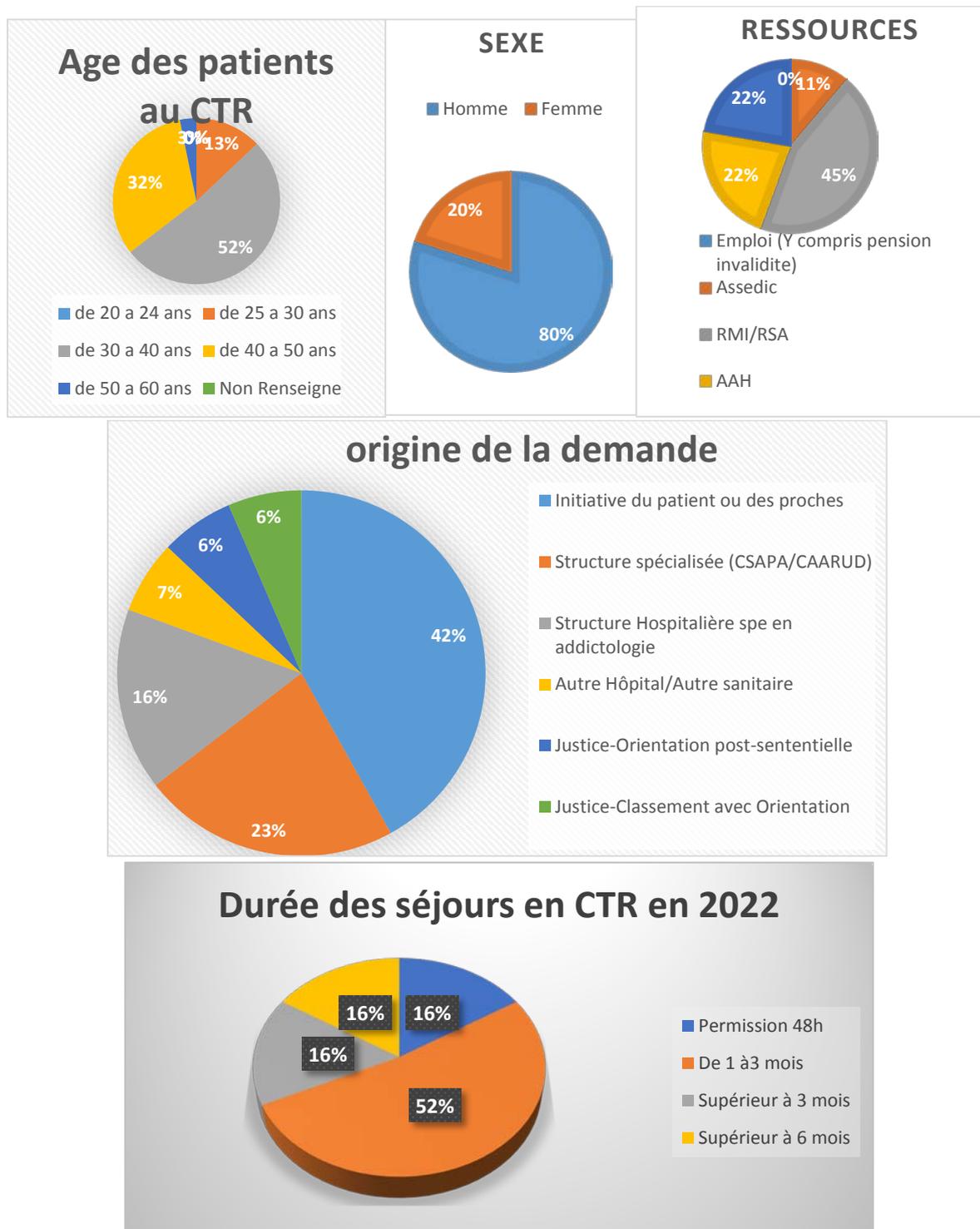
Les produits consommés à l'entrée des patients hébergés en CTR et ATR en 2022 (déclaratif)



Nombre de patients accompagnés en 2022

| | | |
|--|--|------------|
| Nombre totale de patients hébergés au CTR en 2022 | | 31 |
| Nombre total de patients hébergés en ATR en 2022 | | 21 |
| Nombre total de patients accompagnés en maison d'arrêt en 2022 | | 288 |
| Nombre total de patients accompagnés à l'association Mars en 2022 | | 17 |
| Total | | 357 |

LE CENTRE THERAPEUTIQUE RESIDENTIEL



D'une capacité d'accueil de 10 places, l'accompagnement peut aller jusqu'à 6 mois, renouvelable une fois. Le soin résidentiel collectif répond à des objectifs (voir annexe 1) :

- Consolider le sevrage (par la distance avec leur environnement addictogène),
- Intégrer une démarche de soins par une élaboration psychique du patient,
- Construire de nouvelles habitudes de vie,
- Aider le patient à développer des compétences psychosociales

Le programme thérapeutique repose sur des médiations éducatives à visée thérapeutique, des entretiens individuels et des activités de groupes.

L'accompagnement est pluridisciplinaire par une équipe de treize professionnels (hors encadrement) intervenant également sur d'autres sites de l'association.

Par ailleurs, le CTR dispose de 2 places dédiées à l'accueil de patients sous main de justice en placement extérieur.

Ainsi, en 2022, dans le cadre du placement extérieur, deux patients ont été accueillis au CTR. Puis, dans la continuité de leur projet personnalisé, ils ont intégré un appartement thérapeutique, également en placement extérieur.

Taux d'occupation du CTR :

2022 : 93%

2021 : 90,1%

2020 : 61% (Covid année 1)

2019 : 93%

Le taux d'occupation du CTR est revenu au ratio de 2019, montrant une activité importante.

Par ailleurs, nous constatons la mise en place d'une liste d'attente depuis septembre 2022, ne cessant de croître en fin d'année.

Etat des lieux du bâti :

L'année 2022 voit le bâtiment du CTR se dégrader. Aussi, en collaboration avec la Ville de Reims (propriétaire du bâti), nous travaillons en étroite collaboration pour maintenir les locaux en état, jusqu'à l'aboutissement du projet du nouveau CTR.

Les objectifs atteints en 2022 :

- L'arrivée d'un médecin psychiatre addictologue à temps partiel

- Mise en place d'un groupe de travail, patients/professionnels dans le cadre du projet immobilier du prochain CTR
- Mise en place d'un groupe de travail patient/professionnels dans le cadre d'une révision du règlement de fonctionnement
- Mise en place d'une réunion trimestrielle dédiée à l'équipe de nuit
- Mise en place d'une expérimentation d'art-thérapie

Perspectives 2023 :

- Mettre à jour le règlement de fonctionnement
- Mettre à jour le contrat de séjour et définir les contours du projet personnalisé
- Formaliser le projet de service

FOCUS : L'atelier journal au CTR (voir annexe 2)

Constats :

L'idée d'un atelier répond à une demande d'activité des patients. C'est une activité qui peut les aider dans leurs difficultés liées à l'écriture, la lecture, la mémoire, la concentration, le repérage dans le temps et l'espace, l'expression.

À qui s'adresse le journal ?

Le journal s'adresse aux patients du Centre d'Accueil, ainsi qu'au personnel du CAST, les personnes soignées et leurs accompagnants. L'idée est de donner accès à une information synthétisée aux patients de l'Accueil notamment.

Sur quoi veut-on informer ?

Le CASTING DE L'ACTU veut informer le public sur l'actualité au niveau régional, national et international. Il peut aussi comporter des avis personnels des patients. Les articles portent sur des sujets regroupés par rubriques (culture, sport, cuisine, sciences, hobbies divers, musique, faits divers, people...). Le rédacteur choisit de faire un reportage, une revue de presse, une interview, une brève ou encore un dessin, une photo...

La diffusion :

A l'origine du projet, la diffusion se voulait être mensuelle. Mais il s'avère rapidement impossible de tenir un délai. La diffusion s'effectue au trimestre voir au semestre. En effet, le rythme de diffusion dépend de la durée de séjour de l'ensemble des résidents.

Par ailleurs, outre les patients et les accompagnants, la diffusion se réalise auprès de partenaire tels que : le SPIP, l'IRTS.

Objectifs de l'atelier pour le programme de soin du CTR :

1- Créer une nouvelle dynamique pour les patients

Les objectifs sont :

- Instaurer un rythme, un cadre
- Développer le sens de la régularité, tenir un projet sur le long terme
- Fixer des objectifs d'assiduité pour les patients par le respect des horaires de début et de fin de l'atelier

Objectifs de l'atelier pour les patients :

1- Travailler la relation aux autres

Les objectifs sont :

- Revaloriser l'estime de soi, développer la confiance en soi
- Faciliter l'expression de soi au sein d'un groupe
- Avoir un esprit bienveillant et non jugeant du groupe
- Travailler la notion de plaisir et de respect
- S'entraider et se soutenir
- Redécouvrir le monde extérieur
- Se raconter aux autres
- Respecter les règles de fonctionnement du groupe

2- Apporter des compétences aux patients

Les objectifs sont :

- Développer son sens critique
- Travail sur l'expression écrite et orale (écrire les articles avec ses mots)
- Développer la créativité, la lecture
- Acquérir des aptitudes dans la bureautique
- Stimuler les fonctions cognitives : mémoire, concentration,...
- Expérimenter un espace d'expression => l'écriture comme outil de rétrospection
- Connaitre les métiers et compétences liés à la presse
- Réaliser un projet collectif

Déroulement d'une séance :

Les différentes étapes :

- 1 – Choisir les rubriques qui seront présentées sur les différentes pages. Cela sera fait par tirage au sort dans un chapeau surprise. Plusieurs rubriques seront présentées par un patient ou par groupe de deux selon le nombre de patients présents. Les groupes seront adaptés selon les difficultés de chacun.
- 2 – Recherche sur le contenu des rubriques : grâce aux différents supports (journaux, internet, magazines, prospectus) chercher différents sujets. Mise en commun des recherches. Discussion autour des thèmes puis validation. Choix du mode de rédaction (reportage, interview, ...). Par exemple : Premier groupe : Rubrique CUISINE ; SUJET : Le sucre dans l'alimentation ; par INTERVIEW : interviewer la diététicienne sur la problématique du sucre dans l'alimentation.
- 3 – Rédaction à l'aide des ordinateurs de la salle commune, ou ordinateurs personnels des patients si besoin, et autres supports numériques et papier.
- 4 – Mise en commun des travaux. Si besoin nouvelle séance pour peaufiner les articles
- 5 – Choix définitif des contenus puis mise en page.
- 6 – Imprimer le journal puis le distribuer.

Les moyens :

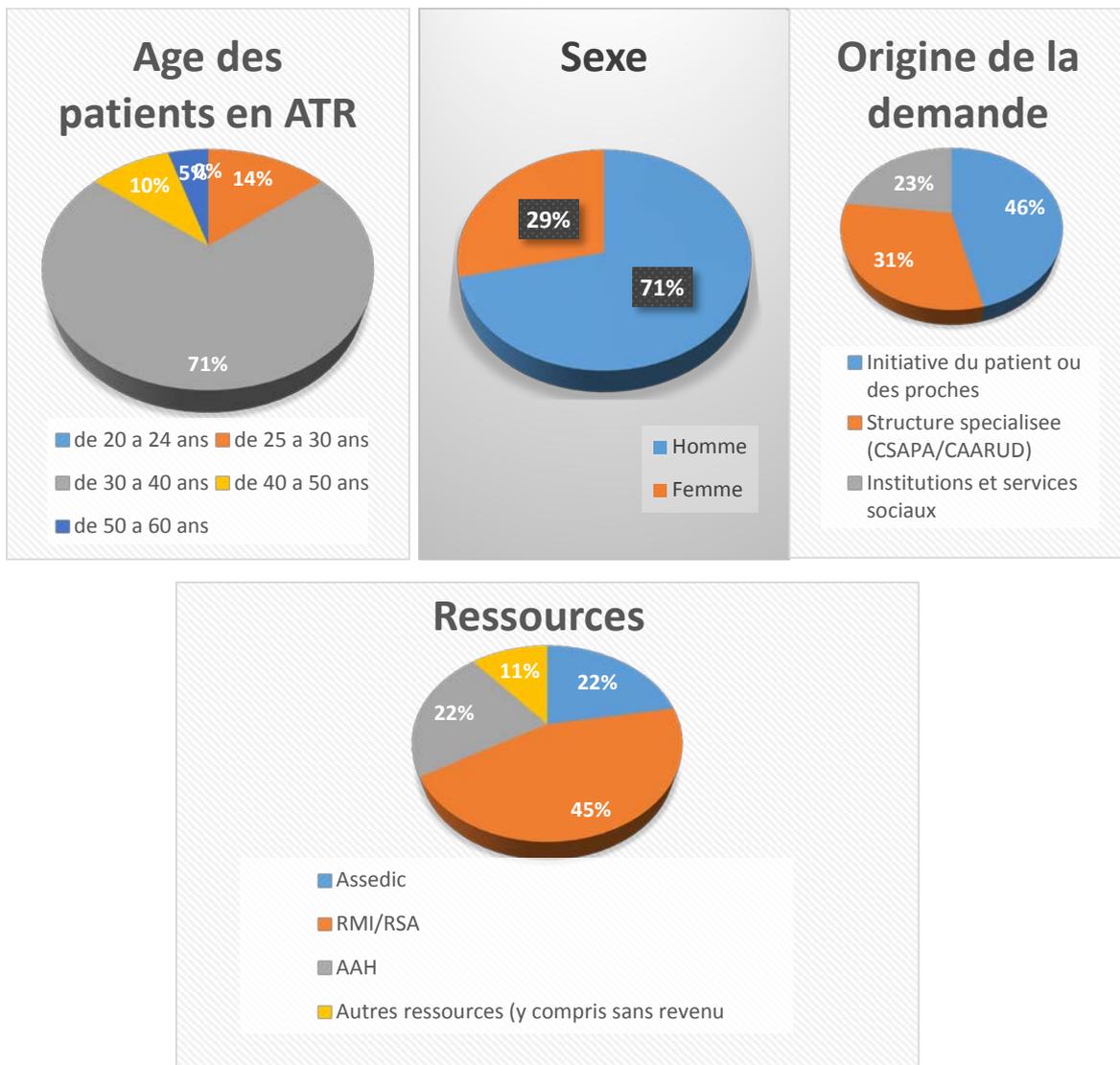
Le budget des fournitures de bureau est de 200 €

Les moyens humains : Porter cet atelier nécessite beaucoup d'énergie. Aussi, l'année 2022 a été difficile pour le professionnel qui a porté ce projet. Ainsi, dès janvier 2023, ce projet sera encadré par deux professionnels grâce à une réorganisation du service. L'ARS a également financé en 2022 pour cet atelier l'achat de matériel informatique spécifique (1 500 €).

Perspectives du projet pour 2023 :

- Augmenter les moyens matériels par l'acquisition d'ordinateurs supplémentaires, d'un logiciel spécifique (financement ARS fin d'année 2022).
- Stabiliser l'organisation et l'encadrement de l'atelier journal.
- Favoriser la diffusion auprès d'autres partenaires => LE CASTING DE L'INFO comme outil de communication

LES APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES



L'association dispose de 10 logements à Reims. Le soin résidentiel individuel permet aux patients de faire l'expérience d'une vie en autonomie, tout en bénéficiant d'un accompagnement régulier, de restaurer des liens sociaux, de se réinsérer professionnellement...

L'accompagnement éducatif à viser s'effectue au moyen d'entretiens individuels (entretiens sur le lieu d'hébergement, accompagnement pour des démarches vers l'extérieur...) par une équipe dédiée à cette mission (éducateurs spécialisés principalement).

L'accompagnement médical, psychologique et social se réalise par les professionnels du CSAPA ambulatoire sous forme d'entretiens individuels.

Les AT sont définis en dispositif dédié à une problématique identifiée :

- Appartement Thérapeutique Relais, 8 places dont 3 dédiés aux aménagements de peines en placement extérieur
- Appartement Thérapeutique Transitoire, 1 place
- Appartement Thérapeutique Parental, 1 place

Taux d'occupation 2022 : 89,5 %

Le taux d'occupation est en légère baisse, pouvant s'expliquer par peu de demandes durant l'année 2022. En outre, plusieurs projets personnalisés n'ont pu aboutir, en raison notamment de lenteur administrative de l'administration judiciaire dans le cadre de placement extérieur ou de rechute de certains patients.

Perspectives 2023 :

- Mettre à jour le contrat de séjour

UNITE JUSTICE

L'unité justice se compose d'un psychologue et de trois éducateurs/éducatrices spécialisé (es). Lors d'interventions au sein des maisons d'arrêt de Reims et de Châlons-en-Champagne, l'unité Justice a pour mission de :

- Identifier les personnes présentant une problématique addictive,
- Réaliser un accompagnement éducatif à viser thérapeutique,

- Co-construire avec le détenu patient un projet de placement extérieur en partenariat avec le SPIP et le JAP.

Malgré un contexte sanitaire encore compliqué, l'équipe Justice a reçu en entretien 288 détenus patients en maisons d'arrêt. **L'activité est en augmentation de 9 % par rapport à 2021.**

Depuis la crise sanitaire, le service pénitentiaire facilite l'accès à la détention permettant des contacts professionnels réguliers avec les surveillants. Ainsi, les professionnels du CAST sont mieux repérés par le personnel pénitentiaire.

- ⇒ Au regard, du nombre de plus en plus important de détenus présentant une problématique addictive aux stupéfiants, il est difficile actuellement à l'équipe d'assurer les entretiens et suivis des personnes incarcérées. L'équipe priorise donc les détenus-patients à rencontrer et suivre.

Par ailleurs, Mme JERONNE, éducatrice spécialisée, intervient dans les locaux de l'association MARS à Reims, auprès de personnes sous main de justice, en semi-liberté, en obligations de soins ou sous contrôle judiciaire. Cette activité spécifique a été mise en place en 2014. A l'époque, il nous était apparu que le public accueilli au MARS ne consultait pas le CSAPA CAST.

En 2022, Mme JERONNE a suivi 17 personnes, représentant 47 entretiens. Cette permanence permet de faciliter et d'accélérer le suivi lorsque l'utilisateur est orienté vers le centre ambulatoire du CAST, d'autant plus lorsqu'il s'agit d'obligations de soins.

Cette année plus de personnes signalées en contrôle judiciaire. Les orientations ne sont plus uniquement sur les PE ou CHRS.

L'équipe du MARS repère mieux Mme JERONNE et sa mission dans le cadre de son intervention dans le champ de l'addictologie.

On observe des bénéfices indéniables à cette mutualisation des expertises entre ces deux établissements.

Cette année, nous avons participé à un colloque citoyen justice. Le partage d'information et de pratiques professionnelles se réalisent de plus en plus.

Le travail de partenariat avec le MARS reste très fort, réactif, réflexif. Un vrai lien de confiance est tissé avec les professionnels du MARS au bénéfice des personnes accueillies.

Le placement extérieur :

En 2022, l'aménagement de peines en placement extérieur se compose :

- 2 places en CTR
- 3 places en AT depuis septembre 2021

Toutefois, dans un premier temps, nous n'avons pu louer que 2 AT. Effet, le marché de l'immobilier étant tendu à Reims, les appartements aux caractéristiques recherchées sont rares.

Ces appartements sont fléchés et identifiés exclusivement pour les placements extérieurs.

Dans le cadre de la préparation d'un projet de placement extérieur, 6 patients-détenus ont bénéficié d'une permission de 48 h au CTR pour évaluer leur motivation à intégrer une démarche de soins.

L'organisation du service justice :

L'année 2022 a vu une légère réorganisation. En effet, les besoins d'accompagnement au sein des maisons d'arrêt étant en augmentation, certains professionnels ont vu leur temps de travail s'accroître sur le versant justice.

Perspectives 2023 :

- Prévoir le recrutement sur l'ATPE
- Améliorer et développer le partenariat avec la justice (JAP/SPIP)
- Poursuivre l'élaboration d'outils (trame d'évaluation, procédure, ...)

PARTENARIATS / RESEAU

L'activité de l'association CAST et particulièrement celle du pôle Hébergement sont liées aux partenaires, dans le cadre d'un travail en réseau ou partenarial.

Ainsi, plusieurs conventions sont actées permettant une collaboration étroite.

Une présentation synthétique des principaux partenaires du pôle hébergement :

- HETAGE
- ASE
- SPIP
- JAP
- AGENCES IMMOBILIERES
- BAILLEURS SOCIAUX
- EPSM
- SSRA

- La fédération citoyens/justice

Partenariat avec la médecine de ville : sous l'impulsion du médecin psychiatre addictologue et de l'équipe d'infirmiers, nous avons tenté de créer un partenariat avec la médecine de ville. Après quelques mois, force est de constater que l'addictologie fait peur à certains praticiens. En outre, le manque de médecins généralistes, la prestation n'offre pas suffisamment de temps au suivi médical, indispensable aux patients séjournant au CTR et en AT.

CONCLUSION

L'accompagnement des personnes au sein du pôle Hébergement se réalise sur le plan global, dans une dimension de parcours de soins. Ainsi, la pluridisciplinarité de l'équipe répond à cet accompagnement.

L'évolution des patients est propre à chacun. Ainsi, l'hébergement collectif, les AT, l'AT familial et l'ATT sont autant de réponses offrant une diversité d'accompagnement induisant une forme de dispositif, et permettant de répondre aux besoins des patients, avec réactivité, en cas de re-consommation ou de consolidation de l'abstinence.

D'autre part, l'arrivée d'un psychiatre addictologue sur le CTR permet le suivi du patient sur le versant de l'addictologie mais ne répond pas complètement au suivi médical sur un plan global. Pour compléter notre accompagnement au CTR et en AT, la recherche d'un médecin généraliste se poursuit.

Les objectifs atteints :

- Mise en place de compte-rendus de réunion pour l'ensemble des services du pôle hébergement
- Elaboration de plusieurs procédures : désignation du référent, circuit du médicament, de lutte contre la douleur,

Perspectives globales 2023 :

- Développer la participation des patients
- Poursuivre un management participatif dans le but d'ajuster des pratiques professionnelles

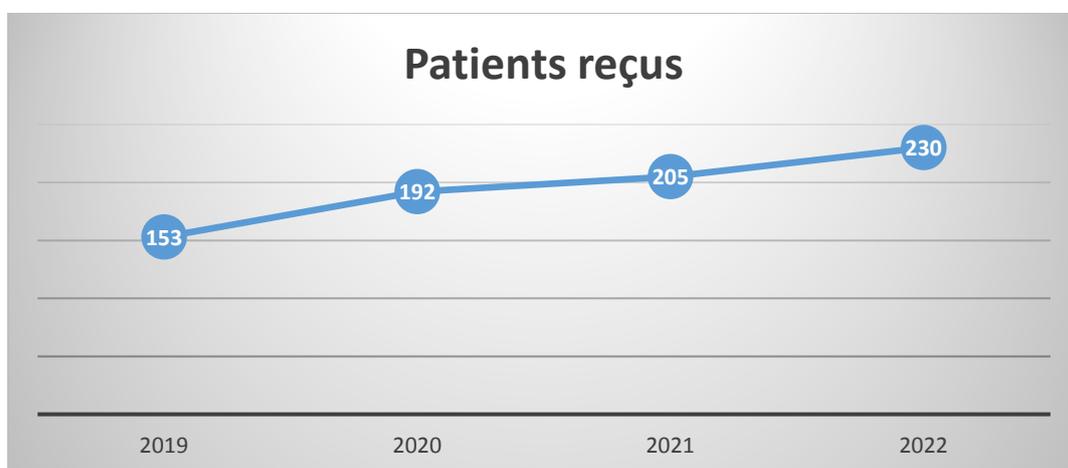
- Maintenir l'implication des professionnels dans la construction de l'organisation des services
- Elaborer des procédures : contre la constipation, suicide et TS
- Finaliser la mise à jour du règlement de fonctionnement
- Développer l'art-thérapie
- Elaborer et formaliser le projet de service du pôle hébergement, en actualisant plusieurs notions et document : référent/contrat de séjour/projet personnalisé/...
- Poursuivre le développement et le renforcement du partenariat
- Mise à jour de la plaquette du CAST
- Mise à jour du dossier d'admission

LE PÔLE AMBULATOIRE

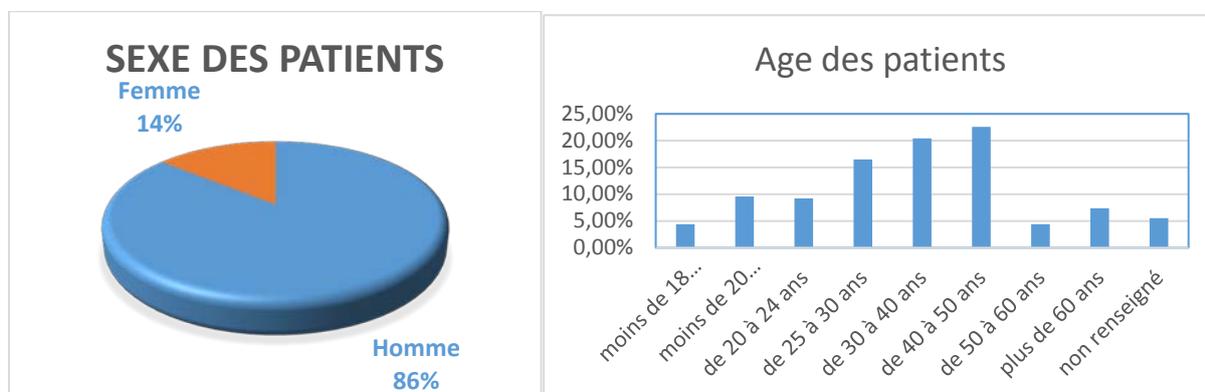
LE CENTRE D'ACCUEIL D'EPERNAY

Le centre offre la possibilité à quiconque est demandeur de bénéficier de consultations auprès de professionnels. La prise en charge est gratuite, garante de l'anonymat des personnes reçues et respectueuse du secret professionnel propre à chaque corps de métier. La prise en charge est dite ambulatoire (prise de rendez-vous), il n'y a pas d'hébergement sur site.

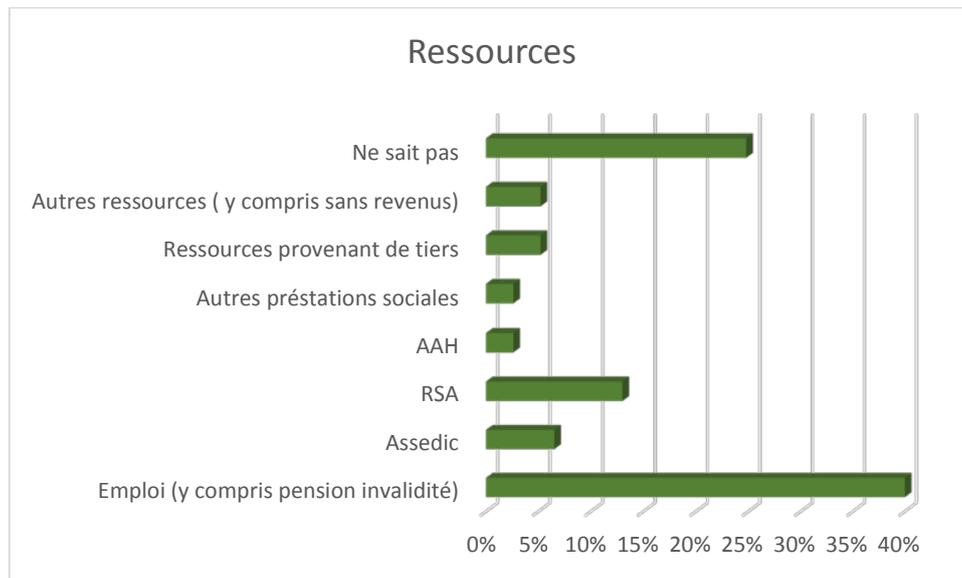
En 2022 nous avons reçus 230 patients au Centre d'Accueil d'Epervay dont 98 nouveaux patients. Le nombre de patients reçus au CSAPA ne cesse d'augmenter depuis quelques années.



Avec une répartition suivante :



Les patients que nous recevons ont des ressources de différentes origines :



LES CONSULTATIONS AVANCEES

Toujours dans le but d'améliorer l'offre de soins en addictologie, le CAST assure des consultations avancées sur le territoire sparnacien.

Dans le cadre de ces consultations, les professionnels apportent une réponse adaptée aux personnes accueillies en les orientant, si nécessaire, vers une prise en charge sociale / psychologique / médicale au sein du CSAPA.

Lors de ces consultations, l'infirmière ou l'intervenante sociale du CSAPA reçoivent en entretien individuel les usagers orientés ou non par un professionnel de santé, afin de :

- recueillir leur demande,
- leur présenter le CSAPA et son fonctionnement,
- procéder à un premier niveau global d'évaluation de la problématique addictive,
- envisager les suites à donner (interventions brèves, orientation vers le CSAPA, prise en charge autre)

Les consultations avancées du CAST d'Épernay :

| | | |
|----------|---|----------------|
| LUNDI | Sézanne - Cité scolaire 12h15 - 14h15 | 10 permanences |
| MARDI | | |
| MERCREDI | Ay - CIAS 9h - 12h | 37 permanences |
| JEUDI | Epernay - Club de prévention 9h - 12h | 32 permanences |
| VENDREDI | Vertus – France service (fin avril 2022) | 8 permanences |
| | Vertus – Maison de santé pluridisciplinaire 9h - 12h / Semaine Pair | 12 permanences |
| | Avize – CFPPA 9h – 12h / Semaine Impair | 8 permanences |
| | Avize – Mairie 9h – 12h /Semaine Impair | 6 permanences |

LA PREVENTION - FORMATION

Le CSAPA - CAST a cœur de participer ou de mettre en œuvre des actions de prévention collectives (en milieu scolaire, au travail,...).

Voici un aperçu des actions de prévention-formation réalisées au cours de l'année 2022 (Voir annexe 3, article de L'Union) :

| LIEU | NATURE DE L'INTERVENTION | Nombre de Personnes concernées |
|--|--|--------------------------------|
| Collège Cote Legris d'Épernay | 4 ^{ème} : Prévention utilisation des réseaux sociaux Processus de l'addiction - CBD | 120 |
| Institut de formation des aides-soignantes d'Épernay | Présentation CAST Travail en réseau, mesure/action de prévention | 80 |
| MFR de Vertus | 2 ^{nde} SAPAT : Processus de l'addiction | 30 |
| Collège Jean Monnet d'Épernay | 6 ^{ème} : Prévention utilisation des écrans 6 ^{ème} : Prévention utilisation des écrans | 110 |
| Collège Notre Dame Saint Victor d'Épernay | 4 ^{ème} : Processus de l'addiction - CBD | 140 |

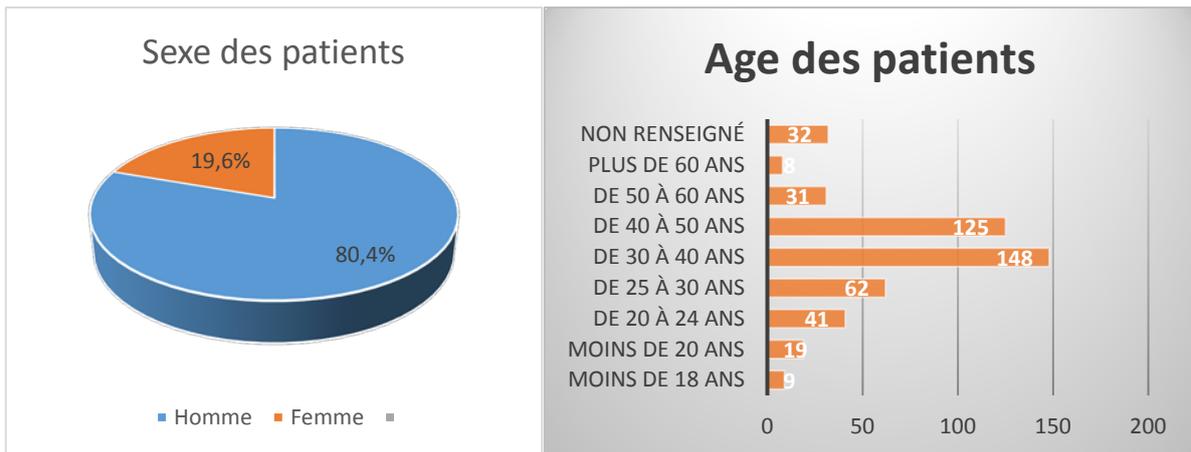
| | | |
|---------------------------------------|---|-----|
| Collège Yvette Lundy d'Ay-Champagne | 6 ^{ème} : Prévention utilisation des écrans 4 ^{ème} : Processus de l'addiction - CBD | 100 |
| Collège Antoine St Exupéry | 4 ^{ème} : Processus de l'addiction - CBD 3 ^{ème} : Processus de l'addiction - CBD | 90 |
| ADDICA | Session d'échange sur « Les drogues illicites et les nouveaux produits, quelle prise en charge pour le secteur sparnacien » | 30 |
| Centre éducatif fermé d'Épernay | Prévention, effets pour la santé, notion de dépendance | 12 |
| Association OXYGENE | Formation à destination des professionnels encadrants | 20 |
| PEP'S | Cannabinoïdes de synthèse | 15 |
| SMPR de Reims et Chalons en champagne | Les nouvelles drogues de synthèse | 15 |
| Mission Locale d'Épernay | Contrat d'Engagement Jeune Sensibilisation au processus de l'addiction | 70 |
| Club de prévention | Pension de famille : échange autour de la thématique des addictions Jeunes de 12 à 16 ans : Jeu COPP ADDICT | 25 |

LE CENTRE D'ACCUEIL DE REIMS

Les CSAPA s'adressent à toutes les personnes en difficulté avec leur conduite addictive et aux personnes de leur entourage.

En 2022 nous avons reçus 475 patients au Centre d'Accueil de Reims dont 192 nouveaux patients.

| | Patients accueillis |
|------|---------------------|
| 2019 | 507 |
| 2020 | 389 |
| 2021 | 488 |
| 2022 | 475 |



LE CAFDEM

Les permanences CAFDEM se déroulent en fonction des souhaits des présents. D'une année sur l'autre, il est difficile d'anticiper ce que le courant générera ou non. Nous pouvons après coup « bilancer » ce qui a été réalisé ou non.

Quant à la fréquentation des CAFDEM, il semblerait qu'un noyau dur restreint se soit constitué et, en parallèle, un certain passage difficilement anticipable et donc aléatoire, au jour le jour en fonction de l'activité du CA : il y a les inconditionnels des sorties et des activités, et le tout-venant qui vient dire bonjour et prendre un petit café. Ce sont en moyenne 2 à 3 personnes et une professionnelle qui font les CAFDEM en 2022, avec des pics, davantage le vendredi : nous nous sommes retrouvés à quelques reprises à 8 ou 9 personnes dans le Cafdem.

Comparativement à l'année 2021, globalement, il y a eu moins de sorties collectives organisées en extérieur en 2022, mais plus d'activités en intérieur (pas mal de goûters, d'anniversaires, de jeux de société, de mini ateliers créatifs et ponctuels) et ou de propositions culturelles en individuel (en autonomie).

Cette année a été marquée par la mise en place de partenariats :

5 partenaires nouveaux essentiels cette année 2022 au CAFDEM :

- **Cultures du Cœur** : Les rencontres mensuelles permettent aux "cafdémois", soit en individuel, soit en collectif de choisir les sorties culturelles qui les intéressent. Voici quelques activités faites par les patients du CAFDEM : le Planétarium, la Cartonnerie, le Manège et le Cirque.

La Permanence du Jard : Des constats de l'an passé d'un nombre assez important de cafdémois percevant l'AAH et une RQTH, et d'un nombre de demandeurs de retour à

l'emploi et ou à la formation tout aussi remarquable, il était primordial de proposer des moyens d'accès à l'emploi en ce sens pour ce public ciblé. La Permanence du Jard a pour mission d'accompagner sur 2 ans des personnes reconnues handicapées et pouvant accéder à un emploi. Le lien partenarial du CAST via le CAFDEM avec la Permanence du Jard débuté fin 2021 ne s'est pas démenti en 2022 et est tout autant prometteur pour 2023. La Permanence du Jard se déplace et vient rencontrer notre public au sein des locaux du CAST, en collectif comme en individuel.

Le Centre Equestre de Tinguieux : pour un projet d'équithérapie qui se mettra en place en 2023. Une demande de subvention a été faite mi-2022 ; Accord d'une subvention de 1 100 euros pour ce projet fin 2022 par l'ARS. Des constats d'un nombre remarquable de cafdémois ayant pratiqué l'équitation dans son passé et désireux d'en « découdre » à nouveau et d'y retrouver des sensations de plaisir oubliées.

Emmaüs Connect : première rencontre en juin 2022 pour mise en place du projet d'accès aux outils informatiques en 2023 à destination, et du public accueilli et des professionnels.

Art Thérapie (Marion Nottelet-Choqueux) : connue du CAST, suite à son intervention régulière au CTR durant l'année 2022. Proposition de mettre en place un atelier pour le CAFDEM.

LES CONSULTATIONS AVANCEES

Les consultations avancées du CAST de Reims :

| | |
|--|---|
| Mission locale de Reims | 1 mardi par mois de 13h30 à 16h30 |
| Centre de soins infirmier de Croix-Rouge | 1 mercredi par mois de 9h00 à 12h00 |
| Club Famille (Association l'Amitié) | 1 mercredi après-midi par mois (à compter de mars 2023) |
| Quartier Orgeval | Projet en cours d'élaboration |

LE STAGE STUPEFIANT

Le stage de sensibilisation aux dangers de l'usage de produits stupéfiants est une sanction à visée pédagogique. Elle élargit la palette des choix pour un traitement différencié et individualisé en matière d'usage ou d'incitation à l'usage de produits stupéfiants.

Il s'agit de stages d'information éducationnelle, sur le mode collectif et non de moments individuels d'évaluation tels qu'ils se déroulent au cours d'une consultation médicale.

Le stage peut être le moment privilégié pour que l'utilisateur réfléchisse sur sa consommation, en présence de professionnels de santé et, éventuellement, puisse amorcer une démarche de soin dans une structure spécialisée. Prévu par l'article L131-5-1 du code pénal, le stage de sensibilisation peut être proposé par le ministère public au titre des mesures alternatives aux poursuites et de la composition pénale. L'obligation d'accomplir le stage peut aussi être prononcée comme une peine par le Tribunal, y compris dans le cadre de l'ordonnance pénale. Elle est applicable à tous les majeurs et aux mineurs de plus de 13 ans.

En 2022 le CAST a animé 4 stages de sensibilisation d'une durée de 3 h chacun à destination des majeurs :

| | |
|--------------|---------------------|
| Participants | 52 personnes |
| Homme | 77 % (40 personnes) |
| Femme | 23 % (12 personnes) |

Et un stage stupéfiant à destination des mineurs

| | |
|--------------|----------------------------|
| Participants | 4 personnes |
| Homme | <i>Agés de 14 à 18 ans</i> |

LE POINT ECOUTE JEUNES de la ville de Reims

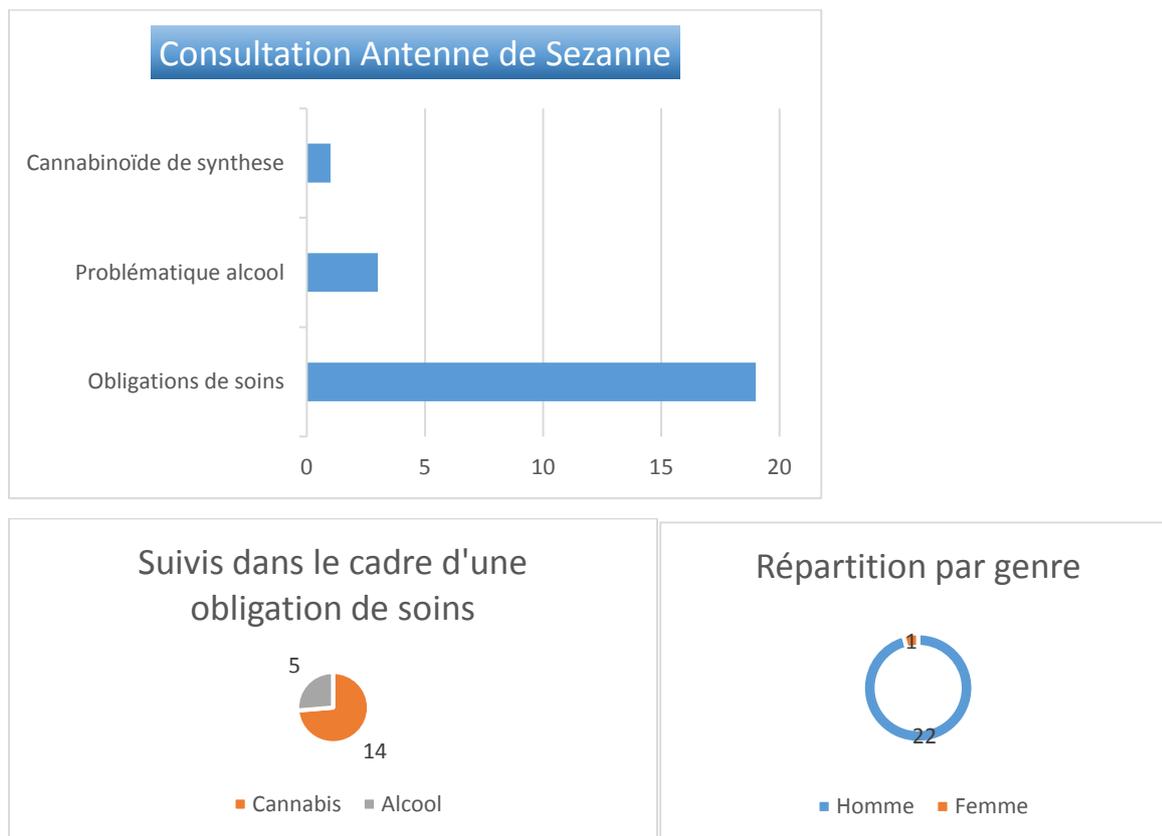
La moyenne d'âge des jeunes reçus en 2022 par l'assistante de service social du CSAPA-CAST est de **19 ans** (avec une grande disparité : 18 à 25 ans) avec 4 garçons sur 18 jeunes reçus en totalité. L'année 2022 s'est distinguée par des jeunes reçus une fois seulement en entretien présentiel même si pour la majorité, des mails et/ou sms ont été échangés par la suite ; concernant les autres suivis, une continuité de suivi est engagée pour une jeune personne, de trois années maintenant, avec prise en charge multi-partenariale et un suivi régulier pendant cinq mois sous forme de soutien à une personne avec AAH. **Les principales problématiques rencontrées par** les professionnels du **Point Ecoute Jeunes** sont de l'ordre d'une symptomatologie anxio-dépressive (22 %) et/ou d'une souffrance en réaction à un événement de vie compliqué (49 %) lié à une fragilité sous-jacente. Nous avons notamment relevé des situations de harcèlement scolaire et des difficultés intrafamiliales.

Les demandes recensées par l'assistante de service sociale sont toujours dans la même lignée des autres années par leur urgence immédiate, la **demande d'hébergement étant prépondérante.**

Le travail de l'assistante de service sociale au Point Ecoute Jeune se poursuit dans la visée d'un travail partenarial possible en fonction des situations reçues.

ANTENNE DE SEZANNE

Lors des 16 permanences tenues les 1^{er} et 3^{ème} lundis de chaque mois à l'antenne de Sézanne, nous avons eu 102 rendez-vous répartis comme suit :



Les rendez-vous ont permis d'accompagner 23 personnes dont 19 pour obligations de soins.

UNITE DE DELIVRANCE DE TRAITEMENTS DE SUBSTITUTION (UDTS)

Reims et Epernay

Lors d'une demande d'initialisation d'un traitement de substitution, la réponse du CAST se fait en deux temps :

1. Rendez-vous avec un infirmier avec réalisation d'un premier entretien, de l'analyse d'urine nécessaire pour la prescription d'un traitement de substitution et la réalisation d'un électrocardiogramme.
2. Rendez-vous avec un médecin qui évaluera la nécessité ou non de la mise en place d'un traitement de substitution.

Nous avons délivré des traitements pour 63 patients dont 16 en initialisation (nouveau patient sous traitement de substitution) sur le site ambulatoire d'Epernay et 50 patients dont 22 en initialisation pour le site ambulatoire de Reims.

☛ La plateforme commune avec Addictions France 51 (ex ANPAA 51)

C'est la dernière année que cette plateforme existe dans sa forme actuelle puisque les deux CSAPA vont devenir généralistes. En 2022 cette plateforme pour le CSAPA-CAST a accueilli 93 personnes. Nous avons fait le choix avec Addictions France 51 de faire évoluer ce dispositif en le déployant autrement (plateforme éclatée et avancée...)

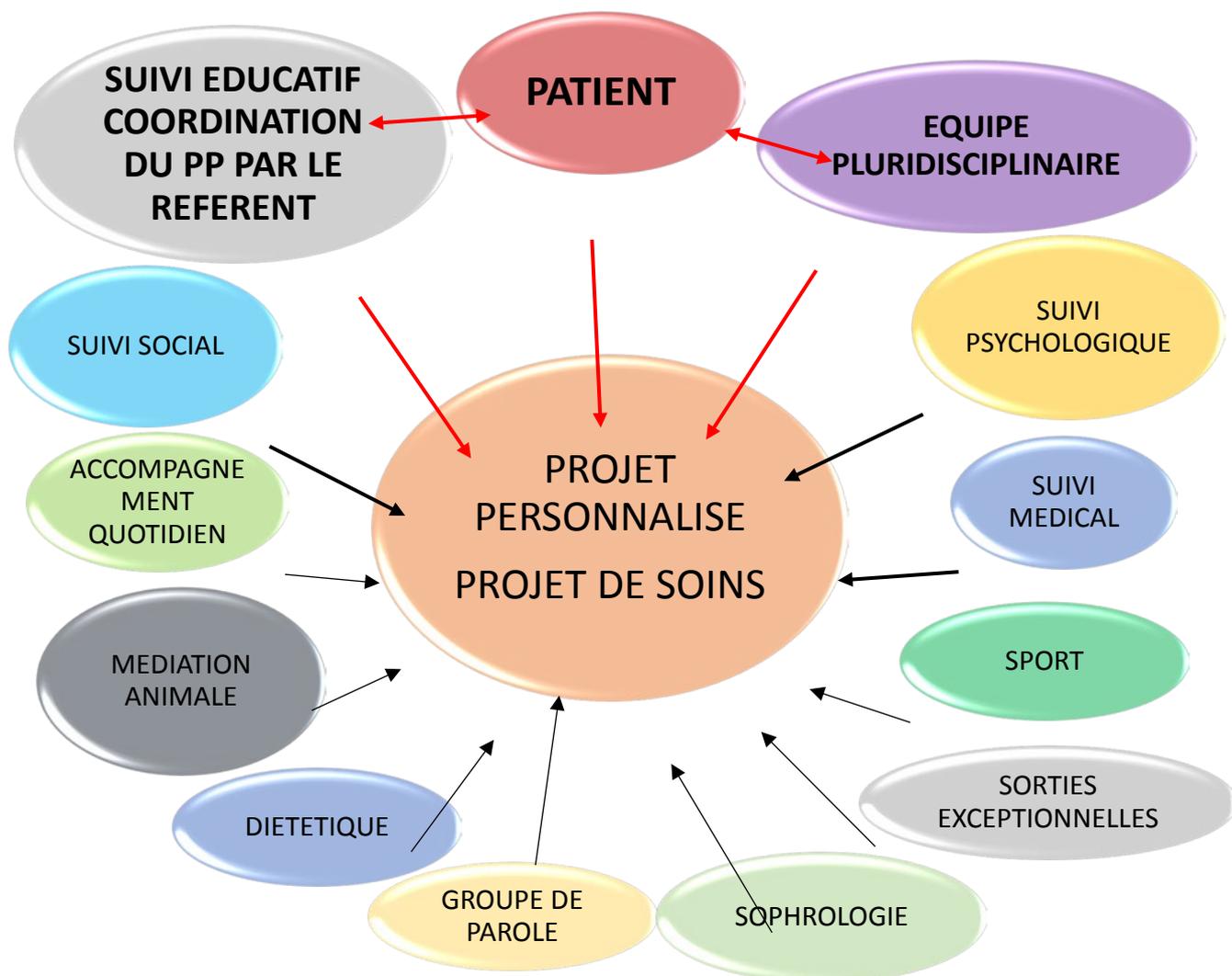
L'objectif est de renforcer notre présence (en redéployant les moyens humains de la plateforme) sur des secteurs qui nous semblaient intéressant d'investir : quelques quartiers rémois dits sensibles (Croix-Rouge et Orgeval) pour le CSAPA-CAST et des secteurs ruraux proches de Reims pour Addictions France 51 comme Witry-les-Reims par exemple.

La volonté des deux associations est de proposer un premier accueil de proximité (CSAPA généraliste) puis ensuite d'orienter si besoin les personnes vers les structures les mieux adaptées à leur problématique.

ANNEXES

**Annexe 1 : DYNAMIQUE DE
L'ACCOMPAGNEMENT ET DU PROJET
PERSONNALISE AU CTR**

Version 2022, Dominique PICART, chef de service CSAPA CAST



Annexe 2 : Article paru dans le journal « le casting de l'info », édition de novembre 2022

La prostitution dans la rue

Dans la rue, il y a des trafics de drogues mais aussi la prostitution qui malheureusement est un moyen plus facile pour se faire de l'argent. Par M. GN (Ndlr : patient du CTR)

Si j'ai choisi de parler de la prostitution de rue en Europe, c'est parce que c'est un sujet qui me tient à cœur. Certaines personnes de mon entourage ont pris ce chemin afin de subvenir à leurs besoins. De plus c'est un problème de société de plus en plus courant.

« En France, le proxénétisme est illégal et est considéré par le Code Pénal comme une « atteinte à la dignité de la personne. »

La prostitution est l'échange d'un acte sexuel contre une rémunération. La prostitution est légale et les personnes qui se prostituent ont le droit car les clients et les proxénètes peuvent être punis par la loi.

Un proxénète c'est quoi ?

C'est une personne qui organise la prostitution d'autrui pour en tirer des revenus. Il peut être également appelé « maquereau ». En France, le proxénétisme est illégal et est considéré par le Code Pénal comme une « atteinte à la dignité de la personne ». Il est puni de sept ans d'emprisonnement et de 150 000 euros d'amende maximum. La définition légale du proxénétisme inclut le fait de, « par quelque manière que ce soit, aider, assister ou protéger la prostitution d'autrui » ou « tirer profit de la prostitution d'autrui ».

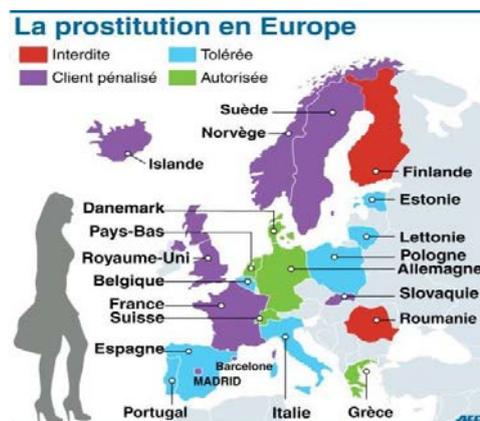
La prostitution peut être une forme de pression et de violences physiques et psychologiques. Cela peut engendrer par les suites des traumatismes lourds.

En France, les personnes qui se prostituent ont des droits définis dans la loi du 13 avril 2016, loi récente.

« Le 13 avril 2016 était adoptée la loi instaurant la pénalisation des clients de la prostitution en France. »

Légalisé exemple en Allemagne et Pays-Bas. Donc plus de prostitution. Une législation visant à lutter contre l'exploitation et la traite des êtres humains que constitue, en ce début du XXIème siècle, la pratique jadis qualifiée de « plus vieux métier du monde ». Pourtant, face à cette problématique civilisationnelle, l'Europe demeure très divisée.

Il est important de souligner que les hommes sont également confrontés à cette problématique. C'est un sujet plus tabou et moins discuté. Pourquoi ?



Cinq pays de l'UE pénalisent le client

Tout d'abord, la pénalisation du client reste minoritaire au sein de l'Union européenne. L'« achat de services sexuels » n'est en effet pénalisé que dans cinq pays. La Suède, pionnière en la matière, l'a édictée dès 1999. Elle a été suivie en 2006 par la Finlande puis par l'Angleterre en 2008. Cependant, dans ces deux derniers pays, la pénalisation suppose que le client ait eu connaissance que le ou la prostituée agissait sous contrainte.

Le bilan de ces lois de pénalisation apparaît mitigé. En Suède, la prostitution de rue a été diminuée de moitié. Mais des enquêtes montrent que la prostitution s'est déplacée sur internet avec pour résultat collatéral la diminution du prix des « passes ».

Trois autres régimes en Europe

Outre la pénalisation du client, il existe trois autres régimes concernant la prostitution dans l'Union européenne. D'abord, la prostitution est illégale en Croatie, en Roumanie, en Lituanie et à Malte. Dans 12 autres pays – essentiellement l'Europe du Sud, l'Europe de l'Est et la Belgique – elle est légale mais réputée « non régulée » sauf en ce qui concerne les activités criminelles et le proxénétisme.

Notons que les maisons closes sont autorisées en Espagne, tolérées en Belgique mais interdites en Italie, au Portugal ou en Pologne. Enfin, dans six autres pays, dont l'Allemagne, les Pays-Bas, le Danemark ou la Grèce, la prostitution est non seulement légale mais elle est encadrée.

Annexe 3 : article L'Union publié le 18 octobre 2022

Une vidéo pour sensibiliser les jeunes et leurs parents aux dangers du « faux CBD » à Epernay

Une campagne de sensibilisation contre les risques liés à la drogue, et plus particulièrement au « faux CBD » qui fait des ravages chez les jeunes du secteur, vient d'être lancée par l'Agglo d'Epernay, autant à destination des ados que de leurs parents, souvent démunis.

Les faits

Depuis 2017, une nouvelle drogue circule dans les collèges et lycées français et plus particulièrement à Reims et Épernay : le cannabis de synthèse ou « faux CBD ».

Extrêmement toxique et addictif, ce n'est pas du cannabis, qui contient la fameuse molécule THC. Ce « faux CBD » est un mélange de divers produits chimiques qui se présentent comme un liquide que l'on utilise dans une cigarette électronique, très prisée des jeunes.

Une première vague d'intoxication a été enregistrée à Reims en 2018 : 19 patients de 15 à 20 ans admis aux urgences du CHU. L'enquête a montré qu'ils avaient tous consommé moins de 5 inhalations. En 2019, plus d'une centaine de cas ont été observés dans la région rémoise.

Faux CBD. E-liquide trafiqué pour cigarette électronique. Cannabis de synthèse. « Buddha Blues » ou « PTC » (Pète ton crâne). Cette drogue n'a pas encore de nom fixe mais elle fait des ravages depuis 2017 dans la Marne et plus particulièrement à Épernay, une des plaques tournantes de ce produit particulièrement apprécié des ados. « On a été alertés vers 2017 par les établissements scolaires pour des problèmes graves concernant des 12-14 ans, se souvient Sébastien Jacques, directeur du CAST (centre d'accompagnement et de soins pour toxicomanes). C'était du faux CBD. Aujourd'hui, il est de plus en plus consommé mais on manque de bras et de moyens. » Pour lutter contre cette drogue particulièrement néfaste « qui rend accro dès la première consommation », une campagne de prévention est déployée cette semaine dans tous les établissements publics de l'Agglo. Un clip a été réalisé par des membres de la commission jeune d'Épernay pour sensibiliser enfants et parents.

Durant ces deux minutes, Lisa, l'actrice principale, montre sa descente aux enfers après avoir consommé du faux CBD en soirée : vol d'argent, isolement, difficultés scolaires puis le malaise et l'hospitalisation. Une mise en situation pour parler aux jeunes de 12-15 ans : « A tout moment, ça pourrait être un proche ou un ami qui tombe là-dedans », explique Lucas, un des autres participants qui connaissait l'existence de cette drogue. « L'idée du clip vidéo est venue de la commission jeune, explique Youri Philip, adjoint à la jeunesse à Épernay. On a beaucoup de retours des établissements scolaires » Il devenait donc urgent d'en parler, y compris aux parents.

“Les parents sont souvent totalement démunis face à la consommation de drogue de leurs enfants”

Car ce problème sanitaire est souvent inconnu de leur part. « Le but, c'est de faire une piqûre de rappel », souligne Coraline Bohin, coordinatrice au CISPD (Conseil intercommunal de

sécurité et de prévention de la délinquance) à l'Agglo. « Les parents sont souvent totalement démunis face à la consommation de drogue de leurs enfants, ajoute Sébastien Jacques. C'est pour ça qu'on cible vraiment sur l'idée de ne surtout pas commencer pour s'éviter un tas de problèmes. » Ils sont d'autant plus vigilants que le protoxyde d'azote commence à pénétrer le territoire (voir ci-contre).

Une autre question de santé publique attire aussi les inquiétudes des professionnels : l'addiction aux écrans, aux réseaux sociaux et la pornographie en ligne. Un problème qui s'adresse aux plus jeunes, très consommateurs mais mal armés. « Les écrans, c'est vraiment le problème des 6e et 5e, note Philippe Manceau de Télécentre Bernon, association en pointe sur le sujet. C'est le moment où ils ont un portable. Et les parents sont déjà accros donc ils ont du mal à prendre le problème au sérieux. » Outre le cyberharcèlement et même parfois du revenge-porn [partager publiquement des photos dénudées ou des actes intimes], les enfants sont exposés de plus en plus tôt à la pornographie « qui apporte une image fautive de la sexualité. Notre but, c'est de montrer non pas qu'il faut jeter son portable mais qu'il faut éviter sa surconsommation, conclut Philippe Manceau. Et ce n'est pas simple. » L'addiction est à portée de main de votre ado.

Alerte sur le protoxyde d'azote

C'est une drogue bien connue des amateurs de... cuisine. Ce gaz est utilisé dans les cartouches pour les siphons à chantilly. Il est aussi utilisé comme analgésique en milieu hospitalier. Il est aussi connu pour ses effets hilarants. Depuis cinq ans, sa consommation a explosé, d'abord dans le nord de la France, puis dans tout le pays. Facile à trouver, peu chères, les petites cartouches de gaz commencent à faire leur apparition à Épernay. « On commence à en avoir de plus en plus, soupire Coraline Bohin, coordinatrice CISPD (Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance). À l'hôpital sparnacien, on a eu une arrivée importante de jeunes aux urgences pour intoxication. L'ARS Grand Est vient de publier une note pour alerter sur l'extension de la consommation. » Le protoxyde d'azote est connu pour provoquer des maux de tête, de l'anxiété, des vertiges pouvant entraîner des chutes et, dans les pires cas, des troubles neurologiques sévères. Cette arrivée récente de ce psychotrope inquiète les élus et responsables chargés de la lutte contre les addictions qui tirent déjà la sonnette d'alarme.